

Concerto pour flûte, harpe, orchestre à cordes et percussion

(l'orchestre à cordes peut être remplacé par un quintette à cordes 2.1.1.1)

composition : 1991 - 2003)

durée : 15'

éditeur : Jobert

discographie : Trio Controverse, 2003 (TRITON, « Harpe bleue », TRI 331127)

(version en trio, sans les cordes)

au répertoire d'Henry Vaudé et Thomas Prévost (fl.), Martine Flaissier (harpe),

Francis Petit (percussion), Mark Foster, Tomás Garrido et Kirill Karabits (dir.)

Le Concerto pour flûte, harpe, orchestre à cordes et percussion est la version orchestrale de la pièce écrite en 1992 pour flûte, harpe électrique et percussion et intitulée « Le grand stellaire ». Cette partition avait été commandée par la harpiste Martine Flaissier et le flûtiste Henry Vaudé, fondateurs de l'ensemble Controverse, lequel s'est constitué autour de la « harpe bleue » de Joël Garnier.

Dès les premières esquisses du « Grand stellaire », ce nouvel instrument, que j'ai surtout traité comme une harpe amplifiée, m'est apparu comme une sorte de messenger chargé de délivrer des émotions latentes, occultées jusqu'alors par la puissance sonore limitée de la harpe traditionnelle. Au fil de l'écriture de l'œuvre, j'ai découvert un nouvel espace sonore, analogue à un ciel soudain empli de ces étoiles « nouvelles », qui, après des milliers d'années-lumière, décident un beau soir de nous livrer leur éclat.

Selon le Livre de la Genèse, Dieu fit le « grand luminaire » (le soleil), puis le petit (la lune) au quatrième jour de la Création ; dans la continuité de cette poétique, j'ai choisi « Le grand stellaire » pour titre de la partition, laquelle comprend trois mouvements : « Débridé », « En éveil » et « Éclatant ».

Dès 1994, je m'étais employé à développer la dimension harmonique de l'œuvre par l'adjonction d'un quatuor à cordes ; l'extension de ces parties à un orchestre à cordes est l'aboutissement de cette préoccupation. Pour autant, chacune de ces versions successives, par son ambiance sonore particulière, conserve, à mon sens, sa pertinence.

Vincent Paulet